

Vaccination
pensez-y !



Ille-et-Vilaine, **la vie**
à taille humaine

COM-PM122 - Décembre 2018 - D-PEEC-1218-001 - Studio graphique du Département d'Ille-et-Vilaine - Illustration : L'Iner



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.



Le Département d'Ille-et-Vilaine, en partenariat avec l'agence régionale de santé Bretagne, met à la disposition du public un service gratuit de vaccination.



Vous serez reçu par un médecin du Département



Il vous posera des questions sur votre âge, vos antécédents médicaux...



Le médecin fera le point avec vous sur vos vaccins et vous donnera des conseils



Il vous proposera, fournira et réalisera les vaccins nécessaires

7 centres de vaccination sont situés dans les Centres départementaux d'action sociale (Cdas)

Les **vaccins obligatoires** et **recommandés** par les autorités de santé peuvent être fournis dans les **centres de vaccination du Département**, sauf ceux contre la fièvre jaune et l'encéphalite japonaise.

Pour ces derniers, vous pouvez vous adresser au centre de vaccination antiamarile et conseils aux voyageurs, hôpital Pontchaillou.

(Tél. : 02 99 28 43 23 – tous les jours de 9 h 30 à 12 h 00 sauf le mardi).

Pour en savoir plus : www.ille-et-vilaine.fr/vaccination

Les centres de vaccination en Ille-et-Vilaine

- **Centre départemental d'action sociale Rennes centre**
7, rue Kléber – 35000 Rennes
Tél. : 02 99 02 30 35
Lundi de 14 h à 17 h et vendredi de 9 h à 12 h
- **Centre départemental d'action sociale Francisco-Ferrer – Le Blosne**
7, boulevard de Yougoslavie – 35200 Rennes
Tél. : 02 90 02 77 20
3 mercredis par mois de 9 h à 12 h
- **Centre départemental d'action sociale du pays de Fougères**
88, rue de la Forêt – 35300 Fougères
Tél. : 02 22 93 65 40
2^e jeudi du mois de 14 h 30 à 17 h
- **Centre départemental d'action sociale du pays de Redon**
9, rue de la Gare – 35600 Redon
Tél. : 02 22 93 66 50
1^{er} jeudi du mois de 14 h 30 à 17 h
- **Centre départemental d'action sociale du pays de Vitré**
6, boulevard Irène Joliot-Curie – 35500 Vitré
Tél. : 02 90 02 92 10
4^e jeudi du mois de 14 h 30 à 17 h
- **Centre départemental d'action sociale de Brocéliande**
26, bd Carnot – 35160 Montfort sur Meu
Tél. : 02 22 93 64 00
3^e jeudi du mois de 14 h 30 à 17 h 00
- **Centre départemental d'action sociale de Saint-Malo**
12, boulevard de la Tour d'Auvergne – 35400 Saint-Malo
Tél. : 02 22 93 66 70
4^e mardi du mois de 14 h 30 à 17 h 00

Dans tous les cas, il est nécessaire de prendre rendez-vous